

constitue le meilleur moyen de créer de nouveaux emplois afin de répondre aux besoins de la population. Mes ministres sont prêts à collaborer pleinement, en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, à toute nouvelle entreprise d'abolissement des taudis et de réaménagement urbain propre à améliorer les villes du Canada.

En vue d'assurer la poursuite de notre programme national de logement, il vous sera demandé sous peu d'approuver une augmentation des deniers publics rendus disponibles en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Vous serez appelés à voter les fonds nécessaires à un vaste programme d'investissements publics, dont se chargeront les ministères du Gouvernement et les compagnies de la Couronne, et à voter des sommes afin d'aider les gouvernements provinciaux à réaliser certains genres convenus de projets. Vous aurez à vous prononcer en particulier sur une importante extension de l'aménagement et de l'équipement de notre réseau d'aéroports et de routes aériennes, ainsi que sur une intensification de nos travaux relatifs aux ports, aux cours d'eau et aux édifices publics.

En vue d'encourager notre expansion nationale vers les régions reculées du Nord canadien, il vous sera demandé d'autoriser la construction d'un chemin de fer à destination du Grand lac des Esclaves. Mes ministres considèrent cette entreprise comme une mesure importante en vue d'établir une industrie productive et rentable dans les Territoires du Nord-Ouest. Vous serez aussi invités à approuver les sommes nécessaires à la construction des routes importantes indispensables au développement dans le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et les provinces, avec la collaboration de leurs gouvernements. Vous serez appelés à approuver l'inauguration d'un programme de recherche visant à faciliter l'accès aux ressources minérales de nos îles arctiques.

Mes ministres ont fait des progrès quant aux mesures visant la construction de l'ouvrage prévu sur le bras sud de la rivière Saskatchewan. Vous serez saisis de propositions qui permettront de commencer dès cette année la construction du barrage principal destiné à créer, au cœur de la prairie, un grand réservoir afin de favoriser la pleine mise en valeur de cette région du Canada.

La détente qui s'est produite au cours des huit derniers mois sur les marchés de capitaux au Canada permet d'espérer avec confiance que de vastes programmes d'investissements publics pourront être financés avec succès non seulement par mon Gouvernement et ses organismes mais également par les gouvernements provinciaux et les municipalités. Mes ministres n'oublient pas combien il importe que leur vaste programme de dépenses soit financé dans les conditions les plus aptes à prévenir le retour des dangers de l'inflation. Ils désirent exhorter instamment tous les groupes de citoyens à se rendre compte des dangers et des iniquités qui accompagnent l'inflation et de la nécessité de restreindre les exigences qui provoqueraient la hausse des prix et des frais de production.

Les améliorations apportées par la dernière législature à nos relations financières avec les provinces profitent à notre économie en permettant aux gouvernements provinciaux et à leurs municipalités de s'engager avec un surcroît de confiance dans la réalisation de programmes plus vastes portant sur les services et travaux qui s'imposent.

Vous serez saisis d'une proposition tendant à constituer un nouveau bureau chargé de réglementer la radio et la télévision au Canada et à assurer que la Société Radio-Canada et les postes privés soient en mesure de collaborer efficacement à sa mise en œuvre d'un régime national grâce auquel les Canadiens qu'ils desservent pourront jouir à cet égard de services satisfaisants. Il sera pro-

posé en outre des modifications pertinentes à la Loi sur la radiodiffusion.

En vue de favoriser et d'orienter comme il convient l'aménagement à long terme de la région de notre capitale nationale, selon un plan digne de notre pays, mon Gouvernement vous demandera de promulguer une nouvelle loi sur la capitale nationale, pour remplacer la loi actuelle sur la Commission du district fédéral.

Il sera proposé des modifications à la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques afin d'assurer que les provinces participantes qui auront satisfait aux exigences de cette mesure puissent toucher les versements prévus, pour toute période à compter du mois de juin prochain.

Vous serez priés d'autoriser la création d'une commission de havre qui groupera les ports florissants de Fort-William et de Port-Arthur et permettra à ce port de la tête des Lacs de s'occuper de l'accroissement de trafic qui résultera sûrement de la Voie maritime.

On s'efforce sans relâche d'écouler les produits de l'agriculture et des pêches canadiennes sur les marchés du monde et il y a eu accroissement considérable des exportations de blé et de bétail. Des prix de soutien ont maintenant été établis, sous le régime de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, à l'égard d'un bon nombre de produits, afin de donner suite pendant l'année en cours au désir du Parlement d'aider ainsi l'agriculture à obtenir un juste rendement de son travail et de son placement.

La loi destinée à assurer des avances en espèces pour les céréales entreposées dans les fermes s'est révélée avantageuse pour une foule de cultivateurs ainsi que pour l'économie tout entière. Il sera proposé d'apporter à cette loi des modifications s'inspirant de l'expérience acquise au cours de son application.

Des modifications seront également proposées à la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et à la Loi sur le prêt agricole canadien.

Afin d'aider les petites entreprises, on établira un Office des petites entreprises, au sein des rouages administratifs de l'État. Cet organisme agira en qualité d'agent de liaison entre le gouvernement et les petites entreprises et sera chargé d'étudier les problèmes des petites entreprises et de recommander les mesures nécessaires à leur solution.

Vous serez invités à remplacer la loi actuelle sur les libérations conditionnelles par une nouvelle loi tendant à établir une Commission nationale de la libération conditionnelle. Vous serez appelés à étudier des modifications à la Loi sur la citoyenneté et à la Loi sur les Indiens en vue de supprimer certaines dispositions injustes que renferment ces lois.

Vous serez saisis de modifications à la Loi sur l'assurance des anciens combattants, la Loi de l'assurance des soldats de retour, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de guerre (Éducation), la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, la Loi sur les transports, la Loi sur les parcs nationaux et d'autres lois encore.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à voter les fonds nécessaires pour assurer les services et versements approuvés par le Parlement.

Mes ministres vous soumettront, en conformité de la loi, les mandats spéciaux que j'ai émis, sur leur avis, en vue d'autoriser les dépenses d'impérieuse nécessité pour le bien public durant la période qui s'est écoulée depuis la dissolution de la vingt-troisième Législature. Vous serez invités à examiner et à approuver ces dépenses. Il sera proposé à la Loi sur l'administration financière une modification concernant l'emploi de mandats spéciaux.

[M. l'Orateur.]